

Santé et solidarités : Cancer du sein : Châtillon voit octobre en rose

Châtillon, ville solidaire, s'engage cette année encore dans la lutte contre le cancer du sein. Événement, ateliers, collectes, au mois d'octobre la ville se pare de ses atours roses pour sensibiliser à la cause.

Publié le 02/10/2023 – Mis à jour le 04/10/2023



Avec environ 61 214 nouveaux cas en 2023 et plus de 900 000 personnes atteintes en France, le cancer du sein est le plus répandu des cancers féminins. Selon un sondage de la Ligue contre le cancer, 12% des femmes de 50 à 74 ans n'ont jamais fait de dépistage du cancer du sein. Il reste donc crucial d'informer et de sensibiliser le grand public à l'importance du dépistage. En éclairant ses bâtiments publics en rose et en organisant différentes collectes et actions de sensibilisation, la Ville de Châtillon prend sa part à la mobilisation nationale contre le cancer du sein.

Détecté tôt, le cancer du sein est guéri dans 90% des cas !

- Il est recommandé de réaliser une consultation de suivi gynécologique tous les ans à partir de 25 ans. Elle peut être réalisée chez un médecin généraliste, chez un gynécologue ou chez une sage-femme. Une autosurveillance régulière est également conseillée. Ces gestes ne doivent pas remplacer la mammographie lorsqu'elle est nécessaire, selon l'âge et le niveau de risque de chaque femme.
- **Entre 50 et 74 ans**, vous pouvez accéder au dépistage organisé du cancer du sein, qui consiste en la réalisation d'un examen clinique et d'une mammographie par un radiologue agréé. Elle doit être renouvelée tous les 2 ans, en l'absence de symptôme ou de risque particulier.
- **Après 75 ans**, il n'y a plus de suivi dans le cadre du dépistage organisé. Cependant, en fonction de votre suivi médical avec votre médecin ou une sage-femme, il est important d'identifier l'intérêt de continuer à pratiquer des mammographies.

En cas de symptôme, n'attendez pas et consultez un professionnel de santé. En parler, c'est prévenir pour agir à temps. **Détecté tôt, le cancer du sein est guéri dans 90 % des cas !**



Les services municipaux: Centre de Santé Simone Veil (CMS)

Adresse : Centre administratif, 79 rue Pierre Sépard, 92320 Châtillon

Horaires : Lundi : de 8h25 à 12h15 et de 13h25 à 19h

Mardi : de 8h25 à 12h15 et de 13h25 à 19h

Mercredi : de 8h25 à 12h15 et de 13h25 à 19h

Jeudi : de 8h25 à 12h15 et de 13h25 à 19h

Vendredi : de 8h25 à 12h15 et de 13h25 à 17h30

Permanence téléphonique jusqu'à 12h30 le matin et 19h15 l'après-midi du lundi au jeudi et jusqu'à 18h le vendredi.

Téléphone 01 58 07 24 70

Courriel

Collecte de tissus pour l'association Lovely Solidarity

Cette année encore, l'association Lovely Solidarity récupère des tissus pour confectionner des sacs pour les femmes opérées du cancer du sein, afin de transporter les drains.

Les Foulées Châtillonnaises contre le cancer du sein

Dimanche 15 octobre, participez à l'une des trois courses des Foulées châillonaises. 1km parcouru équivaut à 1€ de don à l'Institut Curie. Pour courir ou prêter main forte en tant que bénévole, il est encore temps de vous inscrire !

FlashMob au marché par l'association de danse Double A

L'Association Double A et la Ville de Châtillon se bougent pour Octobre Rose ! Le dimanche 8 Octobre rejoignez la danse sur la place du marché à 11h30 pour un Flash Mob afin de soutenir la lutte contre le cancer du sein !

Atelier palpation et prévention du cancer du sein à l'Espace Femmes

Dans le cadre d'octobre rose, profitez d'un espace pour poser ses questions sur le cancer du sein et connaître les lieux ressources où se faire accompagner en cas de diagnostic.



VILLE DE
Châtillon

Hôtel de Ville

Horaires : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h

Jeudi : 13h30 à 19h — Samedi : de 8h30 à 13h30

Adresse : 1, place de la Libération, 92320 Châtillon

Tél. : 01 42 31 81 81